



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du sport

Question écrite n° 122888

## Texte de la question

M. Patrick Lebreton interroge Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, chargée de la jeunesse et de la vie associative, sur la récente note d'analyse rédigée par le Centre d'analyse stratégique concernant la promotion de la pratique physique et sportive du plus grand nombre. Les auteurs de cette note préconisent « de miser sur le plaisir et le bien-être dans les actions de communication incitant à la pratique d'une activité physique régulière ». Il souhaite donc qu'elle lui indique les moyens qu'elle entend mettre en oeuvre pour répondre à cette recommandation.

## Texte de la réponse

La promotion de la pratique des activités physiques et sportive (APS) comme facteur de santé est une des priorités du ministère des sports. Le développement de ces activités pratiquées dans un but de santé individuelle ou collective s'articule avec celui de la promotion de l'APS pour le plus grand nombre et de l'amélioration de l'accès de publics cibles aux pratiques d'APS. A l'initiative du ministère chargé des sports et du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) ont été organisés, les 25 et 26 septembre 2010, les premiers rendez-vous « sport santé bien-être » qui avaient pour finalité d'inciter le plus large public à pratiquer une activité physique et sportive et d'offrir un espace de solidarité entre les pratiquants habituels et les personnes éloignées des pratiques sportives, notamment pour des raisons tenant à leur état de santé. Le ministère des sports et le CNOSF ont décidé de reconduire l'opération « sentez-vous sport, santé vous bien ! » lors du week-end des 10 et 11 septembre 2011, en la développant sur l'ensemble des départements de métropole et des départements et collectivités d'outre-mer, ce qui traduit la volonté de convaincre tous les publics des bienfaits des APS et de la pratique conviviale et sécurisée en clubs. Cette deuxième édition du week-end a été l'une des premières mesures du programme national nutrition santé 3 (PNNS3) réalisée en 2011. Les services déconcentrés du ministère des sports avec le soutien technique des médecins conseillers, les CDOS et les CROS, les structures déconcentrées des fédérations sportives ainsi que les collectivités territoriales ont tout mis en oeuvre pour assurer la réussite de ces journées. Le Centre national pour le développement du sport (CNDS) a contribué au financement de l'opération par le biais de subventions attribuées à partir de la part territoriale du CNDS. Ainsi, sur les près de 340 manifestations organisées, 228 ont fait l'objet d'un soutien financier de la part de cet établissement public pour un montant total de 688 110 euros. Il convient de noter que ces crédits, qui représentaient 0,54 % de l'enveloppe attribuée par le CNDS aux subventions territoriales, ont bénéficié à des associations sportives réparties sur l'ensemble du territoire métropolitain et d'outre-mer. Les sites organisateurs ont proposé des activités pour tous autour de « villages sport santé bien-être » à vocation informative. Des dépliants et des kits de communication ont été réalisés par le mouvement sportif en concertation avec le ministère des sports pour partie au niveau national et pour partie au niveau local pour inciter chacun à pratiquer davantage une APS. Ce week-end a, en effet, été l'occasion de rappeler aux participants, qui ont été près de 280 000, les recommandations concernant l'activité physique et sportive pour la santé et de leur montrer en pratique que presque aucune activité physique et sportive ne leur est inaccessible quand elle est bien adaptée. La prochaine édition sera organisée durant la semaine du 17 au 23 septembre 2012 en partenariat avec le

CNOSF et l'association des maires de France. Trois publics sont plus particulièrement visés : les dirigeants et les salariés des entreprises, les jeunes scolarisés et le grand public. Le ministère des sports souhaiterait que cette opération devienne une fête du sport au même titre que la fête de la musique.

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Lebreton](#)

**Circonscription :** Réunion (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 122888

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** Jeunesse et vie associative

**Ministère attributaire :** Sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 novembre 2011, page 12179

**Réponse publiée le :** 15 mai 2012, page 3982